Retraite : dix conseils pour la préparer sérieusement

Publié le : 07/07/2023

Auteur : Olifan Group

La récente réforme des retraites n'a pas eu d'impact significatif sur le montant des futures pensions. Mais elle en annonce d'autres, plus pénalisantes. Et les particuliers qui perçoivent des revenus élevés ne toucheront guère plus de 40% de leur dernière rémunération. Voici les dix conseils d'Olifan Group pour vous aider à préparer sereinement cette échéance et ainsi préparer votre retraite.

1. Ne remettez pas à plus tard

À 30 ans, on trouve que la retraite, c'est très loin. À 40 ans, on a d'autres sujets de préoccupation : le travail, les enfants, la maison à rembourser… À 50 ans, on se dit « *il faudrait que j'y pense* », sans passer aux actes. À 60 ans, face aux chiffres de son bilan retraite, on réalise : « *avec tout ce que j'ai cotisé, je n'aurai que ça ?* ».

Voilà ce qu'observent les conseils en gestion de patrimoine (CGP) avec beaucoup de leurs clients. « *Dans l'idéal, une retraite se prépare à partir de 40 ou 45 ans,* annonce Alain Ulmer, expert prévoyance et retraite Olifan Group. *Il faut bien ces 20 à 25 ans pour constituer le patrimoine qui complétera la pension servie par les différents régimes* ».

Pour l'anecdote, on notera qu'au Québec, les CGP spécialisés en retraite s'appellent des « planificateurs ». Une dénomination que mériteraient aussi leurs clients les plus organisés en la matière.

2. Comptez sur vous, pas sur les réformes à venir

Le Conseil d'orientation des retraites l'a annoncé un mois après l'adoption de la réforme : celle-ci ne suffira pas à rétablir les équilibres financiers à long terme. Il y en aura donc d'autres, dont on sait qu'elles n'auront pas pour objectif d'améliorer le sort des retraités. « *Ce qui se dessine, c'est plutôt une forme de justice sociale : préserver les pensions les plus basses face à l'inflation, quitte à minorer ou à plafonner les plus hautes* ». Ce qui existe déjà pour les indemnités chômage, limitées à 5 700 euros par mois, quelle que soit la rémunération du salarié.

3. Clarifiez vos choix de vie le plus tôt possible

Réfléchir à sa retraite, c'est s'interroger sur ses choix de vie. Voulez-vous mener une carrière classique jusqu'à 64 ans ? Êtes-vous prêt à travailler plus longtemps parce que vous adorez votre métier ? Ou à l'inverse, rêvez-vous de décrocher à 50 ou 55 ans pour faire le tour du monde ou vous consacrer à votre passion de toujours ?

Tous les projets sont permis… à condition d'arriver à les financer le moment venu. D'où l'importance de s'y préparer au plus tôt pour éviter frustrations et mauvaises surprises. « *Aujourd'hui encore,* déplore Alain Ulmer, *je vois trop d'entrepreneurs et de professions libérales qui découvrent sur le tard qu'ils devront travailler bien au-delà de l'âge légal*. »

4. Estimez votre future pension sur info-retraites.fr

Poussiéreux et peu ergonomique par le passé, le site info-retraites.fr a été profondément remanié. Il est devenu simple, facile à utiliser, et permet à chacun d'avoir une estimation de sa future retraite, à tout âge.

Certes, le calcul peut être entaché d'erreurs, comme pour tout récapitulatif de carrière. Mais le chiffre annoncé fixe un ordre de grandeur pertinent. « *Mieux vaut interroger ce site à 45 ans pour mesurer l'effort à accomplir,* souligne Alain Ulmer*, que de tomber des nues à 61 ans devant un montant dérisoire.* » De plus, ce chiffre

constitue la base de toute la stratégie à déployer.

5. Estimez votre besoin en revenus à la retraite

Combien vous faudra-t-il pour vivre quand vous cesserez votre activité ? Certes, c'est plus facile à dire à 60 ans qu'à 45. Mais vous ne pouvez pas faire l'impasse sur ce calcul si vous préparez sérieusement votre retraite. « *Les incertitudes sur l'avenir ne doivent pas être un prétexte pour ne rien faire. Mieux vaut partir sur des montants provisoires et les affiner au fil du temps*. »

Pour fiabiliser votre estimation, pensez que vous n'aurez plus d'enfants à charge (sauf nouvelle union), plus de frais professionnels, que vos impôts baisseront plus que vos revenus, que vous voudrez peut-être voyager davantage, etc. À titre indicatif, la majorité des ménages situent leurs besoins entre 50 et 80% de leur dernier revenu d'activité.

6. Évaluez le capital à constituer

En déduisant de votre besoin en revenus le montant de votre future pension, vous obtenez la somme que vous devrez apporter chaque mois pour compléter votre budget de retraité. Par exemple, 2 500 euros.

Pour être certain d'en disposer le moment venu, vous devez constituer un capital que vous consommerez peu à peu. Exemple : en se basant sur une espérance de vie à la retraite de 20 à 25 ans, vous devrez réunir entre 600 000 et 750 000 euros pour prélever 2 500 euros par mois. Ce capital sera placé, pour effacer ou limiter l'impact de l'inflation.

Autre stratégie : vous voulez vivre des intérêts de ce capital pour pouvoir le transmettre un jour. Tablez alors prudemment sur un rendement net d'impôts de 2,5%. Pour dégager 2 500 euros par mois, il vous faudra disposer de 1,2 million d'euros. « *Dans les deux cas, les sommes sont considérables et justifient qu'on anticipe de vingt ans au moins,* note Alain Ulmer*. Mais l'épargnant a un objectif clair, au lieu d'investir au hasard sans avoir rien quantifié.* »

7. Diversifiez vos actifs

Quand on constitue le patrimoine qui permettra de compléter ses revenus pendant 20 à 25 ans de retraite, l'amateurisme est exclu. Il faut investir sur plusieurs types d'actifs, diversement exposés au risque, pour ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Aussi, Olifan Group préconise des allocations globales d'actifs adaptées à chaque situation. Selon son profil, l'épargnant pourra répartir son effort d'épargne entre l'immobilier locatif ou en nue-propriété, les SCPI, les OPPCI,, l'assurance-vie, le Plan épargne retraite, le plan d'épargne en actions, le private equity, les fonds structurés, etc.

« *Pour choisir, Olifan Group prend aussi en compte le niveau d'imposition, l'appétence au risque, la capacité d'endettement pour utiliser ce levier en immobilier*, etc. », énumère Alain Ulmer. Des critères qui évidemment, sont plus faciles à manipuler quand on bénéficie du conseil de professionnels.

8. Dotez-vous d'une solide prévoyance

La première cause de dérapage des stratégies retraite ? Les maladies, accidents, invalidités, décès, qui privent temporairement ou définitivement le ménage de revenus. Les sommes épargnées peuvent alors être englouties pour financer le quotidien.

La solution ? Se doter d'un solide contrat de prévoyance. À éviter par exemple : le contrat qui ne couvre que les décès accidentels, alors qu'on sait qu'ils résultent principalement de maladies ; ou la couverture invalidité standard, qui indemnise à peine la perte d'un doigt alors que pour un chirurgien, cela peut signifier la fin de sa carrière. « *Il existe heureusement des solutions sur mesure pour toutes les situations* » tempère Alain Ulmer.

9. Actualisez votre situation chaque année

Pour que votre stratégie colle à la réalité, rencontrez votre conseiller Olifan Group une fois par an et passez tout en revue. Votre niveau futur de pension a-t-il augmenté ou baissé en raison de changements professionnels ? Votre situation de famille a-t-elle évolué : naissance, séparation, remariage ? Avez-vous une idée plus précise de vos besoins en revenus à la retraite ?

Vérifiez aussi que les actifs sur lesquels vous misez sont toujours les bons. Aujourd'hui, un contrat d'assurance-vie investi en fonds en euros perd de la valeur en raison de l'inflation. Un bien immobilier mal isolé doit faire l'objet de travaux coûteux ou être revendu. Une chambre en Ehpad n'est plus un placement rentable et sûr, suite au Covid et au scandale Orpea. « *Ne vous enfermez pas dans vos choix,* insiste Alain Ulmer. *Il faut savoir les remettre en cause quand ils sont rattrapés par la réalité*. »

10. Faites réaliser une reconstitution de carrière

Des sources concordantes affirment que près de la moitié des reconstitutions de carrière comportent au moins une erreur. Imaginons que vous soyez privé ainsi de 130 euros de pension par mois et que vous viviez 23 ans après votre cessation d'activité ; vous perdrez au total presque 36 000 euros !

D'où l'importance de confier votre dossier à un cabinet spécialisé, deux ou trois ans avant votre retraite. Il fera la chasse aux erreurs et rétablira l'intégralité de vos droits. Il évaluera aussi l'intérêt de rachats de trimestres. « *Quand on a soigneusement préparé sa cessation d'activité pendant vingt ans, avec une logique de planificateur, c'est la touche finale qui valide la démarche.* »

Vous souhaitez être accompagné dans la préparation de votre retraite ? Contactez votre conseiller Olifan Group.

Expertise Prévoyance et Retraite